



Mairie de Belrain

2. Rue Russelot

## **COMPTE RENDU REUNION DU**

**11 mars 2015**

Présents : 6 / Absents: 1 : Tineke Punt / Madame Maucotel Sylviane est désignée secrétaire de séance.

Séance ouverte 20 h40

1/ Préparation des élections : tenue du bureau de vote. Les volontaires qui ne sont pas membres du conseil municipal, seront prioritaires sur leurs choix d'horaire, les conseillers se calant aux besoins.

2/ Demande de subvention de l'AFSEP : Non à l'unanimité

3/ Déplacement panneau « Attention enfants »

Les panneaux seront remis au nouvel emplacement de l'arrêt de bus par monsieur Chavanne et madame Maucotel. Précédemment ce panneau avait été déjà mis en place par des membres du conseil.

Monsieur Dupuis propose un déplacement de l'abris de bus, de 50m en amont par rapport à son emplacement actuel (rue de la fontaine) : En temps qu'abris pour le ramassage scolaire, cela n'est pas envisageable, en particulier pour des raisons de sécurité routière (virage trop proche)

4/ Travaux ONF

Il s'agit de travaux pour l'entretien des cloisonnements (ce qui permettra aussi une possibilité d'accès pour un affouage en 2015-2016) et des travaux de production. Le conseil municipal accepte à l'unanimité les travaux ONF pour un montant de 310,50 euros TTC.

5/ Réserve incendie

Le conseil étudie les devis. Monsieur Dupuis souhaite que la décision soit prise ce jour, mais monsieur Chavanne et monsieur SAVY estiment que les devis sont trop élevés (notamment la partie terrassement). Messieurs Dupuis et Chavanne proposent de réétudier les devis de terrassement, notamment en demandant des devis complémentaires.

Madame Maucotel se charge de savoir si la réalisation de la réserve incendie permettra de supprimer la borne incendie qui présente des fuites. Affaire à suivre.

6/ Réfection caniveaux rue de la Fontaine ( 12 m à faire au lieu de 7 m initiaux)

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Breuil (sur 2 devis en retour) pour un montant de 1 668 euros TTC. ( 5 voix pour, 1 abstention).

## 7/ Questions diverses

La commune ne souhaite pas emprunter le cinémomètre en raison de la présence des coussins berlinois.

Travaux église : Madame Maucotel va relancer l'entreprise.

Au cours de la réunion, il est évoqué également :

- le problème des bennes à ordures du cimetière - monsieur Dupuis propose de se charger de cette 1<sup>ère</sup> intervention, avec l'aide de monsieur Chavanne. 2 interventions par an semblent être nécessaires et suffisantes.

- l'aménagement de la motte castrale - Il faudra aussi obtenir l'autorisation des propriétaires, mais cela pourrait s'envisager, selon monsieur Chavanne. Un aménagement d'un chemin pédestre, avec mise en place d'un panneau informatif au niveau de la place des ailes est envisagé. La création de places de parking (2 maxi) risque de se révéler trop coûteuse. La réflexion sera à poursuivre pour envisager une réalisation éventuelle durant le mandat.

Séance levée 22H 45